



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

GROUPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
SERVICE DE LA GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS
ET DES COMPETENCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 22 MARS 2021

P.V. N° 115
Dossier N° 15

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à la transformation d'un poste relevant du cadre d'emplois des cadres de santé en poste relevant du cadre d'emplois des infirmiers de sapeurs-pompiers professionnels,

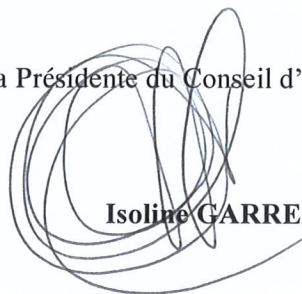
VU l'avis favorable du Comité technique en date du 22 mars 2021,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- Considérant les besoins du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne, et afin de pourvoir, au sein du Service de santé et de secours médical, un poste vacant d'infirmier de groupement, par le recrutement extérieur d'un infirmier hospitalier, d'approuver à la date du 1^{er} avril 2021, la suppression d'un poste vacant relevant du cadre d'emplois des cadres de santé de sapeurs-pompiers professionnels et la création d'un poste relevant du cadre d'emplois des infirmiers de sapeurs-pompiers professionnels, afin de mettre en adéquation le grade du poste avec le grade de l'infirmier recruté sur le grade d'infirmier hors classe.

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU